

INFO CEFIEC



N°50
.....
Déc.
2022

HORS SÉRIE
JNE - LYON

P.12



Spécial
50^{ème} Numéro
...
rétrospective !

P.4



La banque coopérative
de la Fonction publique

CASDEN Banque Populaire - Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable - Siège social : 1 bis rue Jean Wiener 77420 Champs-sur-Marne - Siren n° 784 275 778 - RCS Meaux - Immatriculation ORIAS n° 07 027 138 - BPCF - Société anonyme à direction et conseil de surveillance au capital de 180 478 270 euros - Siège social : 50, avenue Pierre Mendès France - 75201 Paris Cedex 13 - Siren n° 493 465 042 - RCS Paris - Immatriculation ORIAS n° 08 045 100 - Crédit photo : © Roman Jehanno - Conception : Insign 2021 - Merci à Marie-Elisabeth, Infirmière anesthésiste d'avoir prêté son visage à notre campagne de communication.

« **COMME MOI,
REJOIGNEZ LA CASDEN,
LA BANQUE DE LA FONCTION
PUBLIQUE !** »

Marie-Elisabeth, Infirmière anesthésiste



[casden.fr](https://www.casden.fr)



Retrouvez-nous chez



Sommaire

06



ACTUALITÉS

06. Création du 25^{ème} comité d'entente régional du CEFIEC
10. Relations internationales



12



LES 77^e JNE



JOURNÉE 1 : 1^{er} JUIN 2022

12. "L'interprofessionnalité : mythe ou réalité ?"
13. Présentation du livre blanc
14. Trophées du CEFIEC 2022
16. Les lauréats

JOURNÉE 2 : 2 JUIN 2022

18. Les JNE en images
20. Retour d'expérience des étudiants
21. "Les innovations pédagogiques : un moyen pour apprendre à travailler ensemble"
par Christelle LISON
22. "Le numérique, une illusion pédagogique ?"
par Cédric FLUCKIGER

24



ÉCLAIRAGE JURIDIQUE

...par Maître Jean-Christophe Boyer



26



LES PROCHAINES JNE



28



CLIN D'ŒIL AUX PARTENAIRES



30

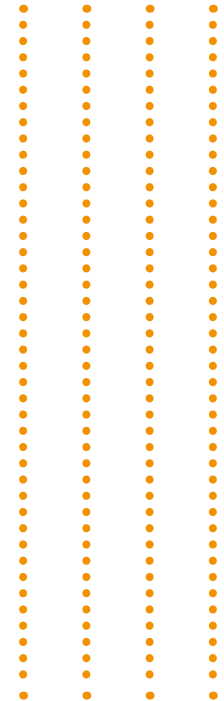


BNA-VP-2022/2023

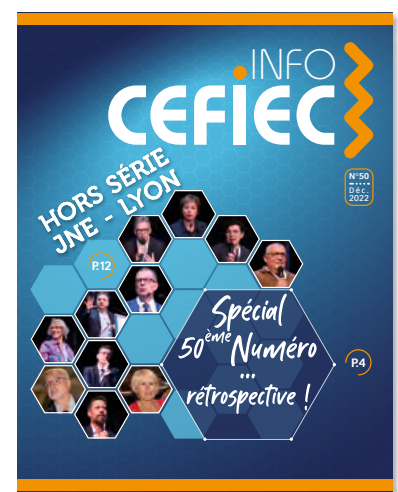
...Répartition des missions 2022-2023



Rétrospective



Spécial
50^{ème} Numéro



Édito

LYON 2020, PUIS LYON 2021 ET FINALEMENT LYON 2022

En effet, nous devons organiser nos traditionnelles Journées Nationales d'Étude à Lyon en 2020. Cela n'est un secret pour personne... Le COVID est passé par là... Il nous a contraint à reporter nos journées à 2022.

Entre deux, nous avons organisé les JNE de La Rochelle et enfin Lyon, où nous nous sommes tous retrouvés, en présentiel. Pour cela, le CER Rhône-Alpes a surmonté toutes les adversités et je les en félicite. Comme le disait Sylvie Clary, présidente du comité régional et s'amusant d'une référence d'une émission satirique de l'info il y a quelques années :

«2 ans ! 2 ans que nous attendions !»

Et oui deux ans d'attente, d'organisation, de rebondissements. Ils sont passés par toutes les émotions au gré des caprices de la pandémie, sans jamais savoir si nous pourrions finalement honorer ces journées d'autant plus, en présentiel.

Et ils l'ont fait ! Leur engagement et leur dévouement ont menés à cette belle réussite que nous attendions de nos vœux depuis ... 1100 jours très exactement.

BRAVO À VOUS !

Organiser des Journées Nationales d'Étude relève d'un véritable travail d'équipe. Je remercie chacun des membres du bureau et tous les proches collaborateurs, pour leur investissement sans faille durant l'année. L'organisation des JNE est orchestrée au niveau national par les vice-présidents en charge de l'événementiel, Xavier Vautrin et Régis Bernard, que je salue particulièrement pour leur professionnalisme.

50^{ÈME} NUMÉRO DE L'INFOCEFIEC

Vous l'aurez compris, cet exemplaire porte le numéro 50. Sans que cela soit un évènement, cela démontre néanmoins la longévité du CEFIEC ainsi que des actualités et des actions que nous souhaitons partager avec vous. Notons néanmoins l'évolution de l'InfoCefiec depuis ses débuts et soulignons l'impulsion graphique cette dernière année. Tout comme les JNE, éditer suppose la collaboration de chacun d'entre vous. Un travail d'équipe orchestré par Nathalie Renou et Amanda Dubray que je remercie vivement. Cette revue est avant tout la vôtre et traduit la richesse de notre association. N'hésitez pas à apporter votre contribution en enrichissant le magazine par vos actualités dans vos régions.

25^{ÈME} CER

Un 50^{ème} numéro pour un 25^{ème} Comité d'Entente Régional (CER) ! L'activité que nous menons ensemble tout au long de l'année et l'importance des dossiers que nous traitons suscitent adhésion. Aussi, j'ai le plaisir de vous annoncer la création du 25^{ème} CER CEFIEC «Océan Indien». La région Océan Indien, qui rassemble Mayotte et la Réunion, représente 14 écoles et instituts. Vous pourrez lire de manière plus détaillée l'article de Stéphane Le Rouzic qui vous mènera à quelque 10 000 kilomètres de la métropole.

Également dans ce numéro 50, édition spéciale, vous pourrez découvrir ou redécouvrir quelques-uns des moments forts de nos JNE. Pour celles et ceux qui n'ont pas eu l'occasion d'être parmi nous cette année à Lyon, sachez que les replays sont d'ores et déjà en ligne et en intégralité sur notre site ainsi que sur la chaîne YouTube du CEFIEC.

Je vous souhaite une excellente lecture, en vous souhaitant de belles fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous à nos prochaines Journées qui se dérouleront à Tours les 14, 15 et 16 juin 2023.

Michèle APPELSHAEUSER

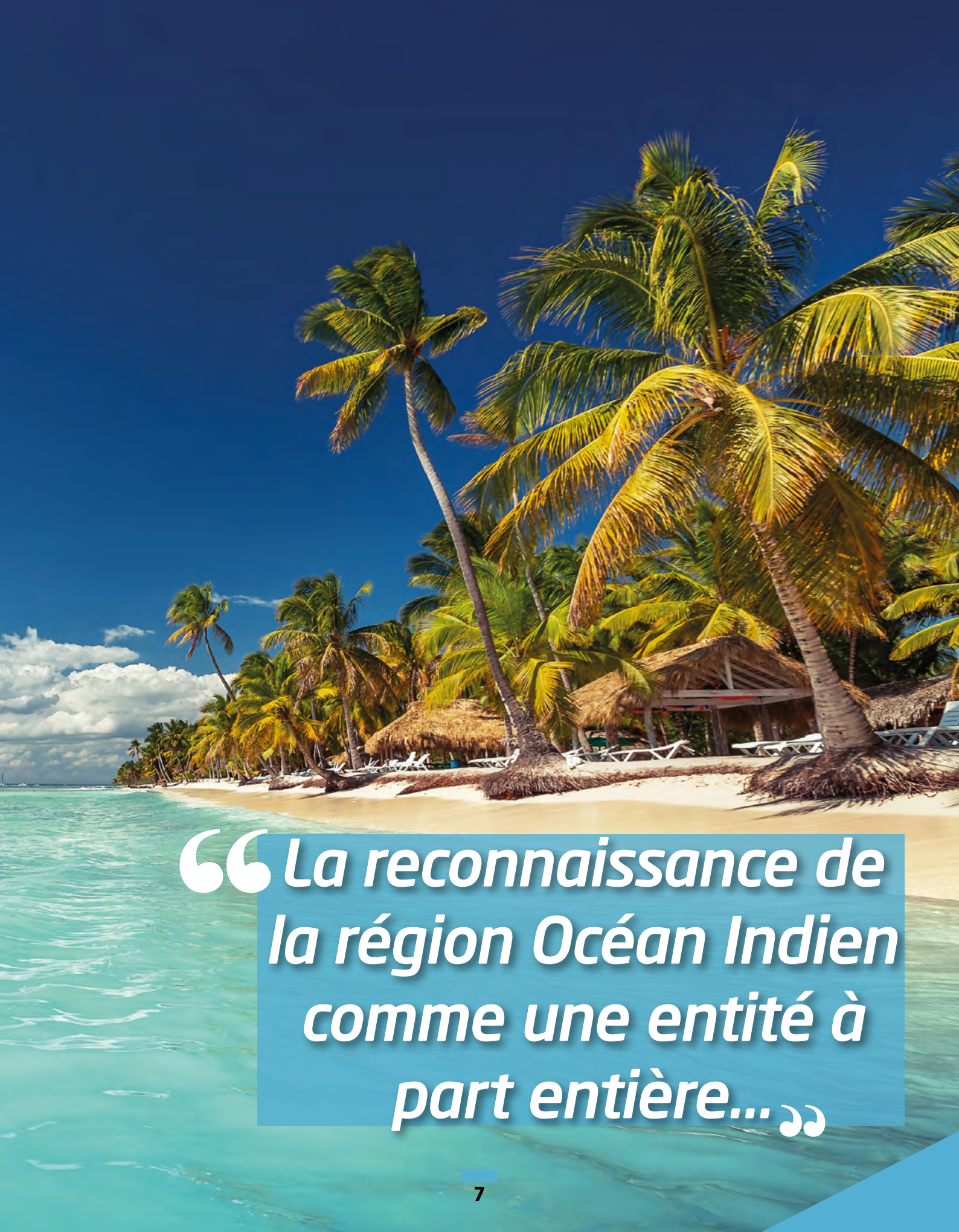
Présidente du CEFIEC National



→ Création du 25^{ème} Comité d'entente régional du CEFIEC

Cinq territoires ultra-marins font partie intégrante des Régions de France : les régions Guadeloupe et Réunion, les collectivités territoriales de Guyane et de Martinique ainsi que le département de Mayotte. La région Océan Indien sur le plan démographique est l'une des plus dynamiques des régions ultramarines avec près de 1.2 millions d'habitants. A la Réunion, 40 % de la population a moins de 25 ans. Mayotte est le département le plus jeune de France avec la moitié de la population âgée de moins de 18 ans

Distants de près de 10000kms de la métropole, riches de leurs spécificités ultramarines, les instituts de formation de La Réunion et de Mayotte sont au service de la vitalité de cette région. Ainsi sur le plan de l'offre de formation, à eux seuls les instituts et écoles du CH Mayotte et du CHU de la Réunion (14 écoles et instituts) forment plus de 1200 étudiants chaque année. Nos 3 IFSI travaillent de concert depuis de nombreuses années maintenant. Le processus d'universitarisation a permis ainsi de créer le Groupement de coopération Sanitaire IFSI Réunion-Mayotte le 14 décembre 2009.

A vibrant tropical beach scene. In the foreground, the turquoise ocean water is visible. The middle ground shows a sandy beach with several palm trees and a thatched-roof hut. The background features a clear blue sky with a few white clouds. The text is overlaid on a semi-transparent blue rectangular area in the lower half of the image.

*“ La reconnaissance de
la région Océan Indien
comme une entité à
part entière...” ”*

À LA RÉUNION

Comme précisé dans le schéma régional des formations sanitaires et sociales de la Région Réunion (SRFSS), 90% des formations en santé du territoire sont dispensées dans les instituts d'études en santé (IES) du CHU de La Réunion :



Infirmiers (2 instituts situés à St Denis et à St Pierre forment 700 étudiants chaque année), infirmiers de bloc opératoire, infirmiers anesthésistes, masseurs kinésithérapeutes, aides-soignants, auxiliaires de puériculture, aides puéricultrices, ambulanciers, auxiliaires ambulanciers et enfin sages-femmes sont ainsi formés dans l'un des instituts rattachés à l'établissement support du GHT Océan Indien.

Au total, près de 1100 élèves et étudiants intègrent chaque année l'un des 10 instituts d'études en santé de l'établissement.

Cette offre de formation paramédicale et maïeutique est soutenue et financée par la Région Réunion et l'Europe.

À La Réunion lors de la dernière décennie, la création du CHU en 2012, l'accroissement du taux de recours de la population au système hospitalier, le développement d'activités médicales, chirurgicales et d'activités de soins en général sur l'ensemble des établissements de santé du territoire, l'accroissement des besoins en santé de la population ont justifié l'augmentation des quotas de formation paramédicale (cf. document ci-dessous).



Formations paramédicales et maïeutique	Formation médecine	Formation continue
Aide-soignant (85*) Aux. puériculture (15*) Ambulancier (40*) Aux. Ambulancier (40*) Infirmier (232*) MassEUR-kiné (20*) Inf. Anesthésiste (15*) Inf. Bloc Opératoire (15*) Sage-femme (27*) 1100 étudiants (* Quota / agrément)	DFGSM2 (180*) DFGSM3 Pas de 2 ^{ème} cycle (Projet Sept. 2023) Accueil d'environ 400 externes au CHU /an 3 ^{ème} cycle 450	CESH Centre de SIMULATION + 2000 stagiaires / an 120 formateurs  

Un essor considérable de l'enseignement en santé :

760 étudiants paramédicaux en 2004 Vs 1100 en 2021
 22 places en 2^{ème} année de médecine en 2004 Vs 180 en 2021
 23 internes en 2004 Vs 450 en 2021

Une très forte implication des personnels du CHU (PM et PNM) et un nombre de personnels HU limité :

11 PU-PH / 5 MCU-PH / 7 CCA / 3 PA-PH / 3 CC régionaux

Une saturation des terrains de stage et des structures immobilières limitantes et inadapées (Pour les formations paramédicales essentiellement)

4



Étudiants en situation d'apprentissage



Salle d'enseignement à l'IFSI de Saint Denis



À MAYOTTE

L'Institut des études en santé à Mayotte ne cesse depuis sa création d'augmenter ses capacités d'accueil. De nombreux chantiers pour le développement de l'offre de soins sur le territoire mahorais sont engagés. La création du nouvel hôpital (horizon 2028) l'ouverture de cliniques (2024-2025) l'essor de l'ambulatorio, la structuration de l'offre médico-sociale renforcent le rayonnement territorial de l'institut des études en santé. Depuis 2018, l'IFSI de Mayotte a augmenté sa capacité d'accueil de 55 étudiants passant ainsi de 30 étudiants à 85 pour la rentrée universitaire 2022. Cette augmentation de quota a été rendu possible par la mise en place de partenariats inter-régionaux originaux et permettant de former de plus en plus d'Infirmiers dont Mayotte a tant besoin.

- > 35 étudiants sur site Mayotte
- > 15 étudiants en région Bourgogne Franche comté (IRFSS Quetigny)
- > 15 étudiants en région Occitanie (IRFSS Nîmes)
- > 20 étudiants en région Auvergne-Rhône-Alpes (IRFSS Grenoble)

En juillet 2022, l'IFSI de Mayotte a formé depuis sa création, 565 infirmiers diplômés d'Etat qui exercent dans notre île ou sur le territoire national français.

Un agrément existe aussi pour la formation AP et AS (15 élèves par promotion) mais des orientations stratégiques ont été prises depuis 2019 pour privilégier la formation IPDE.

Ainsi les formations AP et AS sont suspendues depuis cette date en lien avec le manque d'employabilité des jeunes diplômés sur notre territoire. Une école de puériculture est venue aussi renforcer l'offre de formation depuis 2016. D'une capacité de 15 élèves, elle a permis depuis sa création de former 45 IPDE, spécialisation plus que nécessaire pour notre île dont la moitié de la population est âgée moins de 18 ans.

Mayotte, île située entre Madagascar et la côte du Mozambique est riche de par les métissages qui y résident. Mayotte, tout petit territoire de 376 km², mérite que son image change. Nous sommes petits, certes, mais nous avons des tonnes d'idées.

La reconnaissance de la région Océan Indien comme une entité à part entière représente pour Stéphane et pour moi une opportunité. Cette reconnaissance nous permettra d'être au plus près des problématiques, dynamiques d'innovations et de réflexions menées par le CEFIEC.

Il s'agit aussi pour nous, Directeurs d'instituts qui venons de prendre nos postes respectivement en Aout 2021 pour Stéphane et en Janvier 2022 pour moi-même d'impulser une dynamique régionale permettant la reconnaissance de nos 60 cadres formateurs et de la qualité de leurs travaux.

Nous sommes ravis de participer à la création du 25^{ème} CER du Cefiec, vivement les prochaines journées pour nous rencontrer ... ♦



Jardin de l'IES



Entrée bâtiment administratif



Salle d'enseignement

RELATIONS INTERNATIONALES

par Christophe DEBOUT

Informations relatives aux manifestations professionnelles internationales organisées récemment.

- Fine Europe a organisé un webinar le 16 juin dernier sur la thématique " La formation infirmière : répondre aux attentes des services et des politiques de santé". Les présentations sont accessibles en activant ce lien :
 - ⊗ <https://www.fine-europe.eu/?p=3042>
- L'Académie européenne des sciences infirmières (EANS) a organisé début juillet sa conférence d'été à Vilnius. Cette conférence clôturait la session 2022 de la summer school des infirmiers doctorants européens organisée chaque année dans une université européenne. pour plus d'information sur la summer school de l'EANS :
 - ⊗ <https://european-academy-of-nursing-science.com/events/summer-schools/>
- La 12^{ème} Conférence du réseau de pratique avancée du CII a été organisée fin août à Dublin. Je vous joins les 3 directives relatives à l'exercice en pratique avancée publiées récemment par ce réseau
 - Directives relatives aux infirmières praticiennes et aux infirmières cliniciennes spécialisées :
 - ⊗ https://www.icn.ch/sites/default/files/inline-files/ICN_APN%20Report_FR_WEB.pdf
 - Directives relatives aux infirmières anesthésistes:
 - ⊗ https://www.icn.ch/system/files/documents/2021-05/ICN_Nurse-Anaesthetist-Report_FR_web.pdf
 - Habilitation à prescrire accordée aux infirmières :
 - ⊗ https://www.icn.ch/system/files/2022-08/ICN_Nurse_prescribing_guidelines_FR.pdf
- En lien avec les décisions de la dernière assemblée mondiale de la santé, l'OMS a publié son plan stratégique en 2021 :
 - ⊗ <file:///C:/Users/debochris.IFITS/Downloads/9789240033863-eng.pdf>

Ce plan a été décliné pour la région OMS Europe, malheureusement les versions françaises de ces documents ne sont pas encore disponibles :

- ⊗ <file:///C:/Users/debochris.IFITS/Downloads/WHO-EURO-2021-4464-44227-62471-eng.pdf>
- Par ailleurs l'association ESNO a publié une prise de position relative à l'avenir des spécialités infirmières au sein de l'espace européen :
 - ⊗ https://www.esno.org/assets/files/CAMPAIGN_12-MAY_2022-FINAL_FOR_PRINT.pdf
- Alors que le développement des compétences numériques de nos étudiants font l'objet d'une attention particulière , je vous adresse un document de synthèse publié par nos collègues britanniques du NHS sur ce thème :
 - ⊗ <file:///C:/Users/debochris.IFITS/Downloads/A-Health-and-Care-Digital-Capabilities-Framework-1.pdf>
- Save the date: le prochain congrès mondial des infirmières du CII sera organisé par l'association des infirmières du Canada à Montréal du 1er au 5 juillet 2023 :
 - ⊗ <https://www.icn.ch/fr/evenements/congres-du-cii-2023-montreal>
- N'hésitez pas à proposer un résumé afin de donner de la visibilité à vos projets. Une vidéo est disponible sur le site du CEFIEC afin de vous accompagner dans cette activité.
- Du 13 au 15 octobre a été célébré le programme Erasmus :
 - ⊗ <https://agence.erasmusplus.fr/evenements/erasmusdays-2022/>
- Du 16 au 20 octobre s'est tenu le congrès du SIDIIEF à Ottawa
 - ⊗ <https://congres.sidiief.org/>

CONGRÈS MONDIAL
 SIDIIEF
 16 - 20 oct. 2022
 OTTAWA / CANADA

À PROPOS INSCRIPTION PROGRAMME INFORMATIONS PRATIQUES PARTENARIAT ET EXPOSITION NOUVELLES

CRÉER de la santé:
 la **FORCE** du
 savoir **INFIRMIER**

MNH CAMPUS

Ensemble,
accompagnons
les étudiants de la
santé et du social.



Bons Plans



Réviser



Ma santé



Mon budget



Jobs

➤ **MNH Campus, le site de la MNH dédié aux étudiants :**
aide à la révision, conseils pour gérer le stress, soutien en
cas de difficultés financières, etc.



Rendez-vous sur
campus.mnh.fr

Direction des Partenariats Santé - Trophées MNH 2023

Gauthier Martinez - gauthier.martinez@mnh.fr - trophées@mnh.fr



L'interprofessionnalité : Mythe ou réalité ?

L'interprofessionnalité est une réponse au défi auquel fait face le système de santé. Les innovations technologiques ainsi que les modes de vie ayant accru la demande de soins, il importe de réorganiser le collectif médico-soignant autour des besoins actuels, dans le respect du cadre réglementaire indispensable au secret professionnel.

Les politiques managériales sont un moteur pour travailler collectivement, ceci au service de la qualité des soins. Par ailleurs, les passerelles entre les différentes professions sont de réelles attentes sociétales. Les hôpitaux doivent alors être des lieux de promotion sociale.

Par conséquent, l'ensemble des intervenants se rejoignent pour affirmer que l'interprofessionnalité doit être développée dès la formation. Les compétences des professionnels de santé doivent évoluer, il importe d'identifier un socle commun et ainsi permettre des mutualisations dans l'organisation des maquettes, en y intégrant la formation numérique en santé pour faciliter les parcours de santé pour construire l'interprofessionnalité numérique

Les travaux de réingénierie entre les universités

et les instituts de formations n'ont encore pas réellement agi sur l'interprofessionnalité. De ce fait, l'interconnaissance des professions a peu progressé et la collaboration entre tous les acteurs devient essentielle ; La place donnée à l'Université et aux acteurs des formations en santé permet de regrouper les formations autour de licences en sciences de la santé, de masters en interprofessionnalité avec des passerelles possibles.

Par ailleurs, différentes expérimentations avec double diplomation, les protocoles de coopération, les pratiques avancées sont aussi des moyens de faire travailler ensemble. Mais cela nécessite une coordination efficace.

De plus, les innovations pédagogiques et les possibilités de mise en stage dans des secteurs nouveaux sont aussi des opportunités majeures pour l'interprofessionnalité.

Constat est fait que la crise sanitaire l'a fortement mise en exergue avec pour exemple les centres de vaccination. Il serait alors profitable que des travaux de recherche sur ce sujet soient conduits.

Conclusion

Mythe ou réalité ? L'interprofessionnalité reste un axe fort pour la culture de la qualité des soins. Il faut décroiser les formations théorique et clinique, connaître le champ des pratiques et les compétences des autres. Mais tout est possible avec la synergie de chaque acteur. La formation en est donc un réel levier. ♦



Présentation du livre blanc

Par le collège cadre Marielle BOISSART et Isabelle BAYLE, vice-présidentes CEFIEC et les membres du groupe de travail

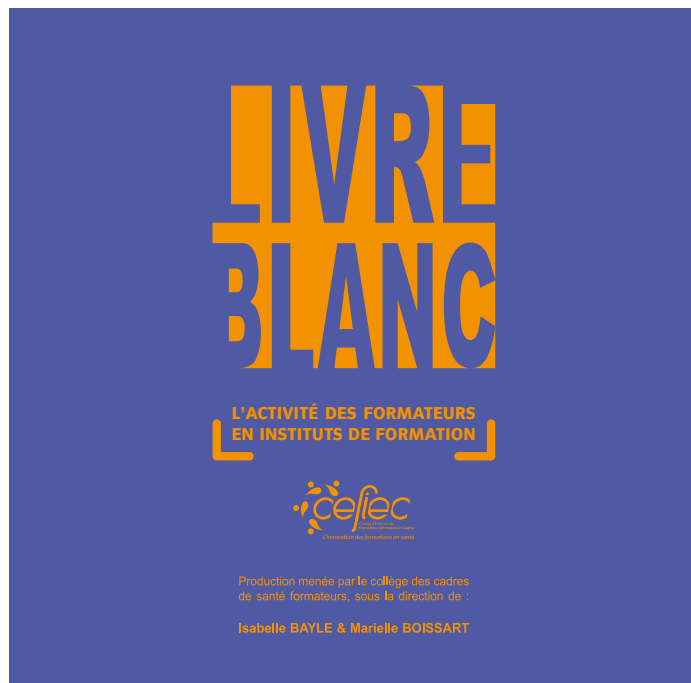


Un collège de cadres de santé formateurs représentant les 22 CER de France s'est rencontré pendant 1 an afin de questionner la dynamique évolutive du métier de formateur. Un livre blanc a été élaboré présentant l'activité des formateurs en institut de formation résumée en :

- 6 thématiques prévalentes de l'activité des formateurs
- 3 niveaux de professionnalisation mobilisés dans l'exercice du formateur :
 - Dimension du travail, écart entre travail prescrit et travail réel
 - Pôle politique, dimension du marché du travail
 - Pôle économique, employabilité
- Cinq profils pour les équipes de formateurs de demain, requérant l'expertise métier

Nous pouvons souligner la richesse de l'activité du formateur aujourd'hui avec des zones de jonctions entre activité pédagogique, accompagnement, innovation et collaboration.

Le formateur doit développer une posture de transmetteur de professionnalisme face à l'évolution du système de soins et du profil des apprenants. ◆



Marielle BOISSART



Isabelle BAYLE

Trophées CEFIEC 2022

Par C. GILLERON, coordinatrice pédagogique - IFPS Bourgoin Jallieu

Cette année, 15 candidats participants et la création d'une nouvelle catégorie « IFCS mémoire » plébiscitée. 7 IFCS / 6 IFAS / 12 IFSI / 2 articles IFCS et 4 Masters concourant au total.



Résultats par catégorie des 5 premiers

IFAS DU LOT CAHORS / CER MIDI PYRÉNÉES	«Du refus de soins à son acceptation»	IFAS	Marc LAUGERI
IFSI SAINT JOSEPH SAINT LUC DE LYON / CER RHONE ALPES	«La télé psychiatrie : avancée ou obligation ?»	IFSI	Bertrand DIJOUX
IFCS DU GCSPA AIX EN PROVENCE / CER PACA CORSE	«Les effets psychologiques et le stress post-traumatique des soignants face à la Covid-19 : quels leviers pour le cadre de santé ?»	IFCS-article	Christelle BERNARDIN
IFCS CHU ROUEN / CER HAUTE NORMANDIE	«Le projet managérial, un outil émergent pour le collectif cadres de santé»	IFCS-mémoire	Stéphanie TILLY
CER BRETAGNE	«Ingénierie pédagogique numérique d'une séquence d'enseignement d'anatomie-physiologie par le dessin»	MASTER	Guillaume HAMON

Les 3 Coups de coeur du jury

IFSI MONTJAVET ERPPP GIPES AVIGNON / CER PACA CORSE	«Quand patients et soignants font du théâtre ensemble : LA RENCONTRE DES "SOI"»	IFSI	Nathalie FUENTES
IFCS - TL BRON / CER RHONE ALPES	«L'impact du tandem cadre de santé-médecin dans la recherche infirmière»	IFCS	Olga SAMSONOVA
MASTER / CER BOURGOGNE	Quand «l'Art de vivre et d'agir ensemble» vise la réalisation d'un MONDE DURABLE	MASTER	CHAUVEAU CARD Carine

Nous tenions à remercier tous les participants, ainsi que tous les CER pour leur participation et nous vous donnons rendez-vous dès à présent, pour les trophées 2023.

RÉTRO PLANNING

La date de dépôt des candidatures et des dossiers complets auprès des Présidents de régions ou des correspondants publication se fait en région mais doit tenir compte de la date du 7 mars 2023, date limite d'envoi des dossiers sélectionnés lors du jury régional, par mail au national.

Entre Septembre et début Novembre 2022

>

sélection dans les instituts de formation

5 janvier 2023

>

date limite d'envoi au jury régional

Entre Janvier 2023 et mi-février 2023

>

jury régional

7 mars 2023 dernier délai

>

Résultats des régions et dossiers communiqués au siège du CEFIEC et aux VP Publications par mails suivants : publications@cefiec.fr et direction@cefiec.fr

Le règlement 2023 sera mis à disposition très prochainement sur le site.

À l'instar des autres années, nous vous souhaitons un très bon concours et nous vous remercions pour votre participation. ♦

Trophées CEFIEC 2022 : Les Lauréats



Marc LAUGERI
IFAS
*"DU REFUS DE SOINS
À SON ACCEPTATION"*

À travers une situation de soin complexe qui porte sur la recherche du consentement face à un refus de soins pour aboutir à son acceptation, monsieur LaugÉri s'est questionné sur les leviers qui impactaient sur le refus de soin, sur ce que voulait dire le résident à travers cette non acceptation en tenant compte d'un contexte défavorable lié au COVID et à l'isolement des personnes en EHPAD.

Outre l'importance de la connaissance du dossier du patient, il a choisi d'axer son travail sur trois concepts qui sont la proxémie, la congruence et l'empathie permettant de créer selon lui une relation plus forte, et in fine d'obtenir l'acceptation par le résident, du soin proposé.

Il conclut son travail d'analyse en insistant bien sur la posture du professionnel de santé qui doit mettre en place, au préalable à tout soin, une relation bienveillante, basée sur l'empathie. « Toute autre science est préjudiciable à celui qui n'a pas la science de la bonté » disait Montaigne (Les essais - Livre I, 2009, p. 173). C'est pour Monsieur LaugÉri l'idée même qu'il se fait de son métier de soignant et ce qu'il tente à démontrer par ce travail récompensé dans la catégorie IFAS 2022.



Bertrand DIJOUX
IFSI
*"LA TÉLÉ PSYCHIATRIE :
AVANCÉE OU
OBLIGATION ?"*

Ce travail de fin d'études s'est centré sur l'impact des mesures de confinement imposées durant la crise sanitaire du Covid-19 sur la pratique des infirmiers exerçant en santé mentale.

La question de départ était : « Dans quelle mesure le recours exceptionnel à la téléconsultation modifie-t-il la pratique des entretiens infirmiers en centre médico-psychologique (CMP) dans le cadre d'une prise en charge des patients psychotiques adultes face aux enjeux communicationnels qu'elle implique ? ».

Après avoir consulté divers soignants et effectué des recherches littéraires, j'ai pu dégager trois concepts en lien avec mon sujet : la communication, l'adaptation et la relation d'aide.

Une enquête de terrain m'a amené à interroger sept infirmiers qui m'ont fait part des difficultés liées à l'absence de communication non-verbale durant les entretiens au téléphone.

Ils ont dû développer des solutions pour palier cette absence telles que : augmentation de la fréquence des entretiens, spectre d'interrogation plus large, questions plus directes...

Malgré les contraintes imposées, ils ont néanmoins su préserver le lien avec les patients et prévenir une augmentation des hospitalisations et des décompensations.





Christelle BERNARDIN
IFCS article
*"LES EFFETS
 PSYCHOLOGIQUES
 ET LE STRESS
 POST-TRAUMATIQUE
 DES SOIGNANTS FACE À
 LA COVID-19 :
 QUELS LEVIERS POUR
 LE CADRE DE SANTÉ ?"*

La pandémie de Covid-19 a exposé les professionnels de santé à des pressions intenses liées aux réorganisations, à l'intensité du travail et à l'exposition directe au virus. Faire face à ces situations a eu des conséquences psychologiques sur les soignants, pouvant aboutir jusqu'à un stress-post-traumatique. L'objectif de cette recherche a été d'identifier les impacts de la crise sanitaire et les différentes interventions de soutien pouvant permettre aux cadres de santé d'accompagner les équipes. Les résultats de l'analyse ont permis de mettre en évidence des conséquences réelles, soit en moyenne 25% des personnels soignants affectés par des troubles psychologiques. Les différentes formes de soutien répertoriées dans cette revue de la littérature sont autant de leviers pouvant contribuer à accompagner, soutenir et développer des organisations résilientes afin de préserver autant que possible un système de santé fragilisé.



Stéphanie TILLY
IFCS MÉMOIRE
*"LE PROJET
 MANAGÉRIAL, UN OUTIL
 ÉMERGENT POUR LE
 COLLECTIF CADRES DE
 SANTÉ"*

En quête de rationalisation pour poser les contours de nos pratiques de management de jeune faisant fonction cadre de santé, nous avons engagé notre recherche autour d'un document de référence de la politique managériale : le projet managérial. Bien que la recherche empirique ait identifié le projet managérial comme un support communicationnel de la culture institutionnelle, il mérite néanmoins d'être porté par des initiatives de l'encadrement supérieur pour le déployer et fédérer le collectif de cadres de santé autour de sa formalisation. Si la culture du « travailler ensemble » suscite l'intérêt des professionnels de santé, il nous a paru essentiel de l'analyser au sein du collectif cadre. Nous avons souhaité aborder cette collaboration sous la lumière des espaces de discussions sur le travail. D'après nos investigations, ces espaces permettraient de créer du débat autour des pratiques managériales et seraient facilitateurs de cohérence décisionnelle pour le faisant fonction cadre de santé et le cadre de santé à condition que leurs relations soient favorables à l'émergence d'une intelligence collective. L'alignement managérial reposerait ainsi sur la cohérence des stratégies institutionnelles mais aussi sur la cohésion de ceux qui composent la ligne managériale. Cette recherche permet d'ouvrir le débat sur le principe de subsidiarité dans des organisations parfois trop centrées sur un management par les résultats au risque que les contraintes prévalent sur l'éthique managériale.



Guillaume HAMON
MASTER
*"INGÉNIERIE
 PÉDAGOGIQUE
 NUMÉRIQUE D'UNE
 SÉQUENCE
 D'ENSEIGNEMENT
 D'ANATOMIE
 PHYSIOLOGIE PAR LE
 DESSIN"*

L'intérêt pédagogique du dessin est démontré par la recherche en psychologie cognitive. Mais alors comment faire de l'apprentissage actif par le dessin à partir de ressources numériques en distanciel synchrone ? Ce travail s'intéresse à l'ingénierie pédagogique d'un cours de remobilisation de connaissances du système cardiovasculaire utilisant des vidéos de rappel et des tutoriels de dessin. En somme, il aborde l'analyse, la conception, la production, la diffusion et l'évaluation d'une classe virtuelle proposée à des étudiants en soins infirmiers les amenant à apprendre endessinant à partir de supports numériques. À l'issue de la séquence pédagogique, les résultats des questionnaires d'apprentissage montrent un bénéfice pour les apprenants. Par ailleurs, l'évaluation des activités par les participants révèle qu'ils portent un regard positif sur cette nouvelle modalité de formation en ligne. Cette recherche a été réalisée sous la direction de M. Eric JAMET, professeur de psychologie cognitive et ergonomique à l'Université Rennes II.





Les JNE en images





RETOUR D'EXPÉRIENCE DES ÉTUDIANTS

par le CER RHÔNE-ALPES

L'interprofessionnalité se joue dès la formation initiale. Deux IFSI Lyonnais ont partagé leur méthode pédagogique permettant sa mise en œuvre. Il s'agit de l'IFSI de Rockefeller et celui du Vinatier.

Le 1^{er} a élaboré un escape game dans le cadre de l'UE 3.3 (rôles infirmiers organisation du travail et interprofessionnalité) mais s'articulant aussi avec les UE 2.8 (processus obstructifs), 3.2 (projet de soins infirmiers) et 5.3 (communication et conduite de projet). Cette méthode alliant pédagogie et divertissement, sur la base d'un jeu à défis en équipe, a pour objectif l'acquisition de la prise en soins d'un patient présentant un AVC. L'IFSI du Vinatier a, quant à lui, mis en place depuis 8 ans le festival du film. Les étudiants en équipe doivent réaliser un dossier, un film et son affiche dans le cadre de l'UE 2.3 (santé, maladie, handicap, accidents de la vie) sur un thème en lien avec cette UE. Le film victorieux de cette année concerne la narcolepsie.

Que ce soit pour l'un ou l'autre des IFSI, les étudiants ont mis en avant le travail en collaboration, l'émulation de la promotion mais aussi des formateurs, la richesse de l'expérience, la mise en lien théorie pratique facilitée et donc une meilleure acquisition des connaissances, ludique, originale et dynamique. ♦



*L'interprofessionnalité
se joue dès la formation
initiale...*

“les innovations pédagogiques : un moyen pour apprendre à travailler ensemble”

par le CER RHÔNE-ALPES



**Christelle
LISON**

PhD - Université de Sherbrooke au Canada. Département de pédagogie et Présidente de l'association internationale de pédagogie universitaire est intervenue sur le thème suivant :

«les innovations pédagogiques : un moyen pour apprendre à travailler ensemble»

L'innovation innovation est un mot très utilisé dans le langage commun mais est aussi un concept scientifique. L'innovation consiste en un processus répondant à une dynamique innovationnelle, « quelque chose en cours de cheminement ». L'innovation ne peut être perçue comme une fin mais comme un moyen pour parvenir à cette fin. Elle peut constituer soit un levier pour atteindre un but, soit être une occasion pour travailler ensemble avec un objectif commun. L'innovation peut avoir comme caractéristique d'être un état initial, de se présenter soit sous l'aspect d'une réforme pouvant aboutir quelquefois soit vers un retour en arrière ou vers de nouveaux concepts. La nouveauté mérite, quant à elle, d'être réinterrogée. Ce questionnement peut simplement amener à faire de la rénovation de certains processus.

Nous avons déjà souligné que l'innovation était

un processus dynamique jamais complètement figé. Une création qui réussit va devenir une innovation.

En pédagogie, il est particulièrement intéressant de créer afin d'évoluer.

Innover est une action délibérée (logique top-down ou bottom-up). Le processus peut être individuel et/ou collectif, s'inscrivant dans une temporalité (un début, un milieu et une fin). Quelquefois l'innovation peut mourir, quelquefois elle va se rénover. Il est à noter que l'innovation n'existe que dans un contexte spécifique.

L'innovation va d'un concept à un processus. Elle s'inscrit dans une dynamique innovationnelle (LISON et al. 2014). Une innovation peut comprendre une dimension organisationnelle, technique ou technologique ainsi qu'une

dimension sociale. Cette dernière est un élément fort. Innover, peut entraîner une certaine mise en danger. En effet, la question de la perception par autrui d'une innovation reste posée.

Mais pourquoi innover ? Dans quel intérêt ? Nous soulignerons dans un premier temps la mouvance actuelle de l'enseignement supérieur, notamment avec une évolution du rôle de l'université. Nous assistons à l'évolution suivante : du rôle transmissif du pédagogue vers la démarche de construction des connaissances pour aboutir développement de connaissances et de compétences critiques (au service de l'individu et de la collectivité). L'université aujourd'hui serait donc plus intégrale. La finalité de la formation est de former des professionnels adaptés aux besoins réels de terrain d'aujourd'hui mais aussi de les ouvrir vers des capacités d'évolutions vers d'autres milieux professionnels.

Par ailleurs, notons également une pression institutionnelle avec une injonction de qualité de la formation. Ceci s'opérant dans un contexte d'internationalisation fort ainsi qu'une massification et une hétérogénéisation des étudiants. Nous relèverons une diversité des attentes des étudiants avec pour certains une envie d'apprendre, de s'intellectualiser sans nécessairement avoir un objectif d'exercer leur profession à l'issue de leur formation. Se dégage ainsi un trouble épistémique avec des savoirs et des sachants. Ce d'autant que le savoir est en constante évolution, ce qui est particulièrement observable dans le domaine de la santé.

Il est incontournable que les étudiants puissent être accompagnés dans cette perspective évolutive. Ceci explique l'importance de préserver une logique de formation tout au long de la vie. L'intégration du numérique en santé dans les formations témoigne de cette évolution, sachant que la pandémie de COVID-19 a réellement joué un rôle d'accélérateur.

Enfin, nous soulignerons que la recherche en pédagogie de l'enseignement supérieur est foisonnante et il peut être intéressant de s'en inspirer.

En tant que formateur, «Nous pouvons (et devons) attendre davantage des étudiants» et leur proposer des activités qui vont les animer intellectuellement. Dans ce cadre, les innovations pédagogiques peuvent porter leurs fruits.

S'engager dans une innovation permet de repenser notre enseignement. Notre objectif est de favoriser l'alignement (techno)pédagogique autour duquel s'articulent les apprentissages visés, les stratégies d'évaluation, les stratégies d'enseignement et d'apprentissage.

Se pose ici la question de l'intégration des outils numériques. Ceux-ci permettent quelque fois de donner du sens aux apprentissages : apprentissages contextualisés afin de favoriser des apprentissages durables (apprentissage par problèmes...). L'objectif visé par le formateur est de favoriser la remobilisation des connaissances acquises par l'étudiant à distance de la séquence pédagogique en permettant aux étudiants d'atteindre leurs objectifs d'apprentissage. Ces nouvelles approches pédagogiques permettent de motiver l'étudiant qui peut se sentir acteur. La motivation va influencer deux qualités importantes pour l'étudiant : l'engagement et sa persévérance. Aussi, nous pourrions constater soit la réussite pédagogique soit le développement d'un esprit collaboratif plutôt que de compétition. Nous chercherons également à favoriser l'investissement des étudiants et leur autonomie afin de les préparer vers des métiers qui n'existent pas encore, notamment par le développement des connaissances et compétences.

Mais alors, comment innover ? Il s'agit, pour nous, de mettre en place les conditions gagnantes :

- Y croire,
- Accepter de «changer de posture»,
- Accepter de se laisser déstabiliser par un collègue ou un étudiant,
- Accepter que le système puisse être amélioré,
- Instaurer un climat de confiance et de respect,
- Prendre le temps nécessaire,
- Expliquer le pourquoi et le comment,
- Offrir de la rétroaction aux étudiants, les rassurer,
- Proposer un défi raisonnable, engageant et qui fait sens pour les étudiants. Pour cela, le défi devra être atteignable.

En tant que formateur, il nous appartient de réfléchir sur nos postures de pédagogiques transmissif à certains moments, être incitatif en encourageant les étudiants à faire mais aussi être un enseignant actif, être celui qui met en place le contexte permettant aux étudiants d'interagir. Pensons le processus itératif dans un trio pédagogique de conception, d'implantation et d'évaluation. Dans la conception, demandons-nous pourquoi, pour qui et quels seront les leviers et les résistances. Dns Concernant l'implantation interrogeons-nous sur les moments les plus pertinents, sur les rôles de chacun et les adaptations possibles.

À savoir, l'innovation ne sera jamais celle qui était prévue... d'où l'importance de l'évaluation afin de vérifier, entre autres, que les objectifs fixés initialement aient été atteints.

Par ailleurs, les «retours en arrière» sont particulièrement préjudiciables aux innovations. Pour cela cultivons notre esprit critique, notamment en pensant au sens et la plus-value des innovations que nous portons : pourquoi avons-nous construit ce projet et pour qui ? Dans la construction, soyons réaliste en lien avec le contexte institutionnel (moyens, humains, temporels etc.), acceptons les questionnements (enjeux, légitimité, crédibilité etc.). Les innovations restent néanmoins des espaces de tensions mais le questionnement permet de diminuer ceux-ci.

Vivons les temps de l'innovation de manière itérative en évaluant le processus et le produit. Évitions les «petits compromis» car au final l'innovation initiale est dénaturée. Le consensus est important mais il nous appartient de le doser. Pensons également à la pérennisation de l'innovation, que d'autres personnes porteront peut-être le projet. Enfin il faut reconnaître le besoin de formation (offrir un accompagnement).

.....

Pour conclure, Pensons à innover à petits pas, en préservant des zones de certitudes, en permettant le doute, et surtout en conservant des zones d'espoir, de confiance et de satisfaction.◆

“Nous pouvons (et devons) attendre davantage des étudiants...”



“LE NUMÉRIQUE: une illusion pédagogique ?”

par le CER RHÔNE-ALPES



Cédric
FLUCKIGER

Maître de conférences, Chercheur en sciences de l'éducation qui s'intéresse à toutes les questions relatives au numérique dans l'éducation.

De prime abord nous pouvons d'ores et déjà identifier des similitudes sur certains aspects entre la santé et l'éducation : il y a un champ de pratique qui donne sa légitimité, son sens et son horizon au champ de la recherche.

De quoi parle-t-on lorsque l'on évoque le numérique ? Comment s'exprime le numérique dans l'éducation ?

Il peut s'entendre sous différentes formes: le numérique s'articule dans les écoles primaires comme un outil pédagogique ; la classe inversée sous la forme de tablettes numériques pour apprendre à décoder ou à tracer des lettres, des tableaux ...

Aujourd'hui le numérique remplace un certain nombre d'expressions utilisées auparavant. Nous parlions alors d'outil informatique et tout un certain nombre d'outils ou applications. D'adjectif, le numérique est devenu un substantif qui rassemble dorénavant tout ce qui est lié à l'informatique. Un terme qui parfois sembler désigner un ensemble un peu flou.

Le numérique peut être considéré comme un outil d'apprentissage permettant l'ouverture vers d'autres savoirs.

Est-ce une illusion pédagogique ? Il s'agit ici de réfléchir aux discours délivrés en permanence: «Le numérique va transformer les écoles !». «Il suffira de mettre le bon outil aux apprenants pour voir disparaître les difficultés d'apprentissage ou d'inégalité (et il n'y aura pas de difficulté)». «Les livres seraient obsolètes» (Edison, 1913). «Il n'y aura plus besoin d'enseignants, il suffira de les enregistrer». Chaque nouvelle technologie engendre le même type d'illusion et de désillusion. Il est important de garder à l'esprit la promesse initiale.

De tout temps ces discours sont régulièrement démentis par la recherche et pour autant ils perdurent. Pour tenter de comprendre la raison selon laquelle les nouvelles technologies pourraient remplacer l'homme, nous pouvons identifier quatre facteurs majeurs.

Dans un premier temps, je vous invite à prendre du recul et à vous poser la question - Est-ce que

les promesses sont des promesses commerciales ou pédagogiques basées sur des études ?

Nous pouvons identifier les facteurs suivants :

➤ Les ingénieurs : ils s'investissent dans la recherche pour toujours tenter d'inventer. Ils sont, de fait, absolument convaincus et produisent inévitablement un discours déterminisme. Cependant, il ne faut pas oublier que ce n'est pas la technique qui fait les besoins mais les usages que l'on en fait. Aussi, il est intéressant de se questionner sur ce que peut apporter cette nouvelle technique ou ce nouvel outil dans un cadre pédagogique. Et bien évidemment, comment le formateur va pouvoir utiliser cette technique et se l'approprier ?

➤ Les innovateurs pédagogiques : les innovateurs partent du postulat que c'est la technologie qui amène à l'innovation ! Or c'est bien souvent l'inverse et nous pourrions presque dire qu'ils font entrer par «effraction» la technologie dans les systèmes éducatifs. Mais, il ne suffit pas de mettre des tableaux numériques ou des tablettes dans toutes les écoles pour que miraculeusement, nous ayons le sentiment de faire de l'innovation pédagogique.

➤ Nous pouvons également identifier les chercheurs qui se positionnent quant à eux sur des appels à projets qui sont trop souvent dirigés pour satisfaire les décideurs des appels à projets. Ainsi, ces décideurs (politiques) cherchent à travers ces travaux à justifier leurs choix et à les légitimer.

Bien évidemment tout ne se peut se résumer d'une manière aussi simpliste. De fait, que dit exactement la recherche ?

Nous pouvons très souvent lire des articles qui abordent ces sujets écrit par les «natifs», ceux qui sont nés dans l'ère du numérique et puis ceux que nous appelons les «immigrants» ou plus simplement «les anciens». Ce sont des articles qui ne reposent sur aucune donnée empirique. Ces articles ne sont basés sur aucune étude, aucune recherche et sont généralement issus de discours d'opinion. La recherche quant à elle ne distingue pas de différence de manière d'être entre ces deux générations citées précédemment, celles d'avant et après 2001.

Le constat que nous pouvons faire sur le numérique est la rapidité avec laquelle il évolue. Chaque nouveauté en chasse une autre sans loi apparente obligeant chacun à une adaptation permanente. Les pratiques culturelles se transforment en fonction de l'époque, de l'âge et de la génération. L'époque transforme «le cycle de la vie» et chaque génération à son propre calendrier. Ici, le changement réside dans l'abondance d'informations à assimiler. De la même manière que l'imprimerie a changé des

choses dans notre société, (changement de la figure du savant), de la même manière le numérique modifie notre société. Quel effet cette abondance d'informations va avoir sur nos capacités de mémorisation, nos facultés cognitives? Nous n'avons à ce jour aucune réponse, donc soyons vigilants au discours affirmatif. Seule la recherche apportera des éléments de réponses.

Les innovations pédagogiques restent marginales avec l'apport du numérique. Elles sont très souvent dépendantes d'individu, de personnes passionnées qui les rapportent autour d'eux. Il y a ici une forme très transmissive qui est dominante dans la pédagogie. L'innovation technologique n'entraîne pas nécessairement une innovation pédagogique. Nous pouvons néanmoins formuler le constat que dans certaines classes où il y a des tableaux numériques, le travail collaboratif entre les apprenants diminue.

Enfin, est-ce que le numérique est efficace? Posons-nous la question selon quels critères? Est-ce une efficacité financière ou pédagogique? Ces critères ne peuvent pas être définis par les scientifiques. L'efficacité semble une question idéologique. Régulièrement les études n'arrivent pas à quantifier l'efficacité. Les résultats en laboratoires sont déjà difficilement quantifiables alors imaginons sur une grande échelle ou chacun va interpréter et revisiter la formule. Les facteurs sont trop importants pour que nous en généralisions les effets.

Il existe bien évidemment des similitudes entre éduquer et soigner. Nous pouvons prouver qu'un traitement est efficace. Mais est-ce que prouver l'efficacité d'un traitement et traiter un patient signifie la même chose ? Il nous faut passer du paradigme du traitement au paradigme de l'accompagnement. Est-ce que les formateurs ou les soignants sont des personnes qui appliquent «bêtement» des méthodes ou sont-ils des experts bien formés et acculturés à la recherche? Les praticiens et les chercheurs doivent travailler et réfléchir ensemble pour ne pas seulement appliquer des méthodes.

.....

Pour conclure et répondre à l'interrogation de départ - est-ce que le numérique est une illusion pour la formation ? Nous devons nous interroger différemment ! En effet, posons-nous au quotidien la question de l'importance de l'électricité en formation ? Pouvons-nous et devons-nous prouver l'efficacité de l'électricité en formation ? Cela n'a pas de sens car elle fait partie de notre quotidien. Le numérique est là, et il faut l'utiliser. Il y a des choses que nous ne pouvons pas réaliser sans l'électricité et il y a des choses que nous ne pouvons pas réaliser sans le numérique. Gardons simplement à l'esprit cette interrogation - qu'évoque et qu'apporte le numérique dans nos actions et notamment pédagogiques ? ♦

**NOUS SOMMES AUX CÔTÉS
DE CEUX QUI PRENNENT SOIN
DES AUTRES.**

-10%*

SUR VOTRE ASSURANCE AUTO

**GMF 1^{ER} ASSUREUR
DES AGENTS DU SERVICE PUBLIC**



ASSURÉMENT HUMAIN

GMF 1^{er} assureur des Agents du Service Public selon une étude Kantar TNS SoFia de mars 2021.

*Offre réservée aux agents du service public, personnels des métiers de la santé et du social. Réduction de 10 % sur le montant de la 1^{ère} cotisation annuelle, pour toute souscription entre le 01/01/2022 et le 31/12/2022 d'un contrat AUTO PASS. Offre non cumulable avec toute offre en cours. En cas d'offre spéciale GMF, application de l'offre la plus avantageuse.

Conditions et limites des garanties de notre contrat AUTO PASS en agence GMF. Les Conditions Générales et la Convention d'assistance de ce contrat sont consultables sur gmf.fr

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et employés de l'État et des services publics et assimilés - Société d'assurance mutuelle - Entreprise régie par le Code des assurances - 775 691 140 R.C.S. Nanterre - APE 6512Z - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret. **GMF ASSURANCES** - Société anonyme au capital de 181 385 440 euros entièrement versé - Entreprise régie par le Code des assurances - R.C.S. Nanterre 398 972 901 Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret. Les produits distribués par GMF sont assurés par GMF ASSURANCES et/ou GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES.



→ ... par Maître Jean-Christophe BOYER,
Avocat au barreau de Paris



Note sur la responsabilité des directeurs d'Institut de formation, d'IFSI dans le cadre de fautes professionnelles caractérisées par les infirmiers diplômés de l'établissement

La question est de savoir si l'on peut reprocher à un établissement et notamment aux directeurs et formateurs des fautes dans la gestion de la formation des étudiants lorsque l'un d'eux, une fois diplômé commettrait une faute professionnelle engageant sa responsabilité pénale ou civile.

1. SUR LA RESPONSABILITÉ PÉNALE

Le code pénal distingue les auteurs directs et indirects dans la réalisation d'une infraction. Schématiquement l'auteur direct rentre en contact physique avec la victime en procédant par exemple à l'injection médicamenteuse litigieuse, ou en participant à la préparation du produit.

L'auteur indirect ne participe pas directement à la réalisation des geste conduisant à l'accident. Il s'agit des organisateurs de l'organisation du service (cadre) et plus loin encore ceux qui auraient enseigné et évalué la capacité d'un étudiant à pouvoir exercer le métier en lui attribuant le diplôme d'infirmier.

En l'espèce les directeurs et formateurs seraient donc potentiellement des auteurs indirects.

La loi du 10 juillet 2000 a posé une définition des délits non intentionnels très protectrices. Ainsi depuis cette date, en cas de lien indirect entre la faute et le dommage, le délit ne sera constitué que s'il y a eu «*violation manifestement délibérée d'une obligation particulière de prudence ou de sécurité*».

Le directeur et le formateur ne peuvent être condamnés que s'ils ont commis «*une faute caractérisée exposant autrui à un risque d'une particulière gravité qu'il ne pouvait ignorer*».

En la matière, il n'y a raisonnablement pas de situation concrète où une équipe pédagogique pourrait voir sa responsabilité pénale engagée sur cette base.

De manière extrême, il faudrait alors envisager un cas, où un formateur enseignerait sciemment des contenus de formation contraires aux bonnes pratiques et aux données acquises de la science, et qu'il soit en plus démontré que cet enseignement soit à l'origine du comportement de l'infirmier diplômé dans le cadre du soin ayant abouti au dommage.

On peut donc raisonner sur une hypothèse quasiment nulle en terme de risque de survenance.

Il se pose également la question de savoir si une mauvaise évaluation d'un étudiant aurait abouti à diplômer une personne incompétente et que cette incompétence soit à l'origine du dommage.

En premier lieu, cette hypothèse ne serait valable que s'il est clairement établi un lien de causalité certain entre l'incompétence réelle de l'infirmier (appréciation subjective) et l'accident intervenu dans le cadre de la réalisation d'un soin.

En second lieu, et uniquement si la preuve du lien de causalité est faite, ce raisonnement juridique se heurte au caractère souverain de l'appréciation des jurys. En effet de jurisprudences constantes, les juridictions s'interdisent de se substituer à l'appréciation des jurys.

En d'autres termes, les tribunaux considèrent l'appréciation des jurys sur un candidat comme un fait et non comme un élément de droit soumis à leur interprétation.

Ainsi dans notre hypothèse, les tribunaux apprécieront l'obtention du diplôme comme la preuve que l'infirmier avait le niveau requis pour exercer rejetant toute démonstration inverse.

En conséquence, il n'y a aucune raison de considérer qu'il existe des risques réels de mettre en cause les équipes pédagogiques sur les erreurs et fautes réalisées par les infirmiers diplômés de leur institut.

La question se pose alors souvent de savoir pourquoi dans le cadre d'enquête judiciaire, il peut être demandé aux instituts de communiquer à l'enquête le contenu du dossier de l'étudiant?

Il s'agit d'une démarche pour que le procureur de la République puisse éventuellement faire la démonstration de la faute.

Ainsi par exemple, la preuve d'un enseignement donné fait la démonstration que l'infirmier connaissait les bonnes pratiques et les données acquises de la science. Il peut ainsi démontrer qu'en agissant en dehors des bonnes pratiques, l'infirmier a commis une faute engageant sa responsabilité.

2. SUR LA RESPONSABILITÉ CIVILE

En premier lieu, sur la base de l'analyse juridique de l'absence de risque raisonnable de voir une action pénale prospérer, cela réduit les cas où l'on pourrait voir la responsabilité civile pour faute mise en œuvre contre l'institut ou l'équipe pédagogique.

Il faudrait alors en dehors de toute responsabilité pénale faire la démonstration d'une faute civile ayant un lien de causalité direct et certain avec les dommages causés au patient.

La caractérisation de la faute suit le même raisonnement que dans le cadre de la responsabilité pénale. Il s'agirait d'un enseignement erroné (hypothèse d'école) ou d'une évaluation erronée des capacités de l'étudiant (le jury est souverain).

En outre, le lien de causalité serait difficile à démontrer puisqu'il devrait être démontré que le mauvais enseignement a conduit directement l'infirmier à agir comme il l'a fait.

Enfin, il faut rappeler que les demandes indemnitaires s'inscrivent dans un droit de la responsabilité civile qui tend à mutualiser les risques.

Or, dans l'hypothèse où un infirmier cause des dommages à un patient, la mise en jeu de la responsabilité de son employeur répond à une responsabilité de plein droit (non basée sur la faute) qui est plus facile à mettre en œuvre. (même chose pour les fonctionnaires de la fonction publique hospitalière).

Concernant les infirmiers libéraux, ils sont personnellement assurés de sorte que la faute de l'infirmier suffit à engager la garantie de son assureur.

Ainsi, la victime aura le réflexe naturel et parfaitement logique de mettre en cause les employeurs et assureurs sans chercher à mettre en cause les instituts de formation.

En conclusion, la mise en jeu des responsabilités civiles ou pénales des équipes pédagogiques et instituts pour des dommages causés par leurs infirmiers diplômés peut être analysée comme un risque négligeable. ♦



Oui, vous verser une allocation journalière en cas d'arrêt prolongé, c'est être votre *allié santé*

- ✓ **Allocation journalière⁽²⁾** et des services pour prendre soin de votre santé (coaching tabac⁽³⁾, assistance psychologique, coaching nutrition⁽³⁾, etc.)
- ✓ Lunettes et prothèses dentaires **prises en charge à 100 %⁽⁴⁾**
- ✓ **Remboursement des soins en 48 h** et suivi en temps réel sur l'appli⁽⁵⁾

À partir de
7,40€⁽¹⁾
/mois

Ensemble, prenons soin de demain

3233

Service gratuit
+ prix appel

macsf.fr

Pour en savoir plus, flasher ce code



PUBLICITÉ

(1) Exemple de tarif pour un infirmier hospitalier de 25 ans en formule générique. Tarif valable la 1^{re} année d'adhésion pour une souscription jusqu'au 30/04/2023.

(2) En cas de perte de salaire effective consécutive à une maladie ou un accident, l'assurance complémentaire santé prévoit, en option et selon la formule choisie, le versement d'une allocation journalière aux agents non médicaux de la fonction publique hospitalière (catégorie statutaire A, B et C) ; selon les modalités contractuelles.

(3) Tabac/alimentation : via une plateforme médico-sociale (suivi sur une période de 6 mois et jusqu'à 5 appels). Stress : traité dans le cadre d'un accompagnement psychologique.

(4) Pour les équipements ou prestations relevant du 100 % santé et sous conditions contractuelles.

(5) En cas de télétransmission et 72 h dans les autres cas, à réception des données de votre caisse ou de votre demande complète de remboursement (hors délais bancaires).

Document commercial à caractère non contractuel, pour de plus amples informations, vous référer aux conditions générales ou aux notices d'information.

MACSF assurances - SIREN n° 775 665 631 - MACSF prévoyance - SIREN n° 784 702 375 - Sociétés d'Assurances Mutuelles - Entreprises régies par le Code des assurances - Sièges sociaux : cours du Triangle - 10 rue de Valmy - 92800 PUTEAUX - Adresses postales : 10 cours du Triangle de l'Arche - TSA 70400 - 92919 LA DEFENSE CEDEX.

Association souscriptrice : ALAP - Siège social : 11 rue Brunel - 75017 PARIS.



Par Regis BERNARD et Xavier VAUTRIN - VP évènementiel et relations internationales.

Les dernières Journées Nationales d'Etude du CEFIEC de juin 2022 à LYON auront été l'occasion de tous nous retrouver ensemble après deux ans d'absence en présentiel.

Globalement les participants ont beaucoup apprécié les contenus, certains plus que d'autres... et le fil rouge des deux humoristes a rencontré un franc succès.

C'est donc dans une très bonne ambiance que ces 3 jours se sont déroulés et nous remercions d'ailleurs très chaleureusement les membres du comité d'organisation régional pour leur dynamisme et leur sourire permanents. N'oublions pas non plus leur flashmob du diner de gala, ni la scénographie du passage de flambeau au prochain CER.

La participation des étudiants en santé a aussi permis de montrer que le CEFIEC n'est pas exclusivement centré sur les professionnels, mais tient à travailler en s'appuyant sur le retour des étudiants en formation.

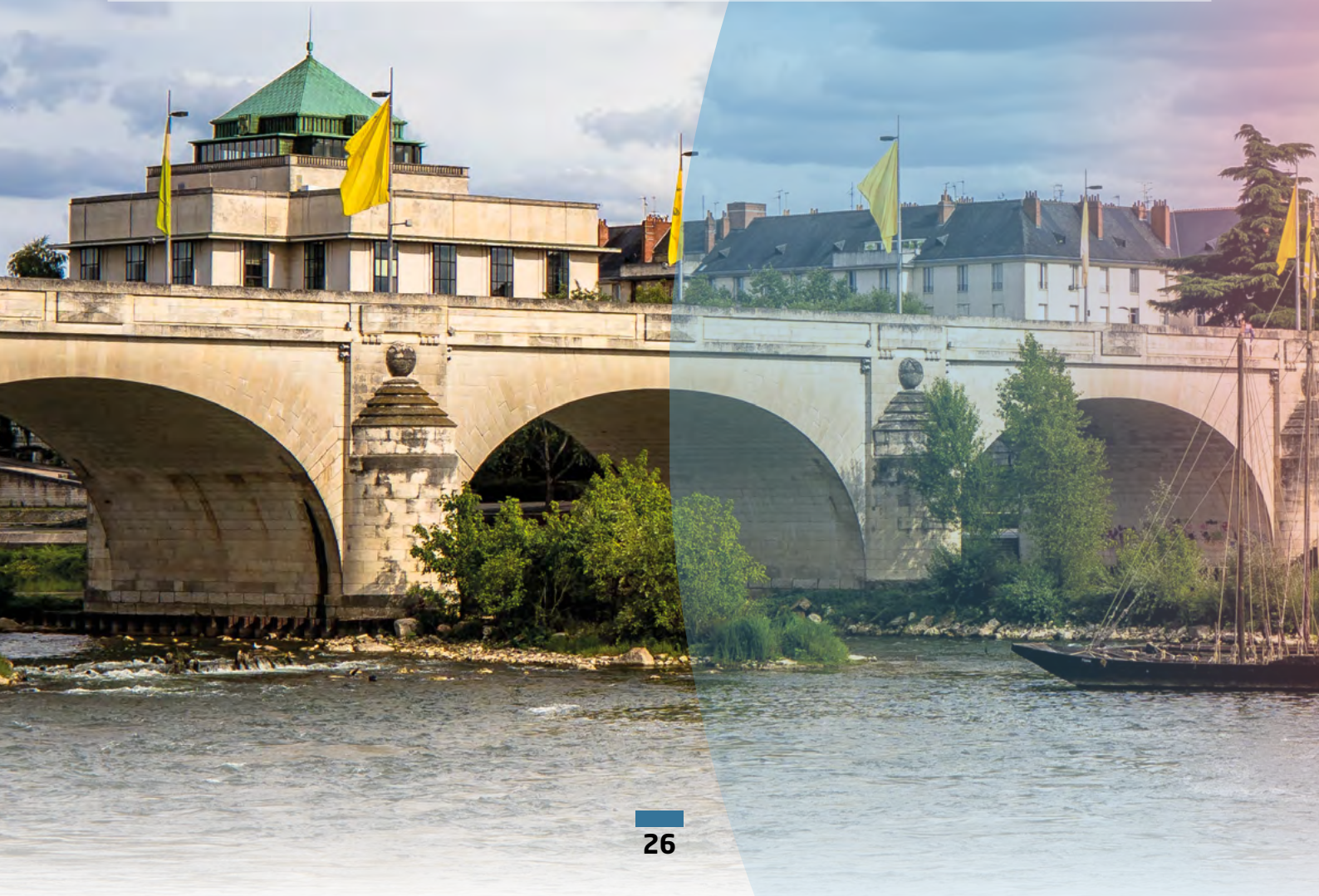
L'Assemblée Générale aura été l'occasion de saluer et remercier Brigitte SIFFIERLEN pour son travail en tant que Trésorière de l'association et sa participation à de très nombreux groupes de travail

avec les ministères de la Santé et de l'Enseignement Supérieur. Ce moment aura été marqué par l'arrivée de 3 nouveaux collègues au sein du Bureau National d'Administration : Astrid, Arnaud et Christophe que vous aurez le plaisir de revoir lors des prochaines JNE.

D'ailleurs, comme nous vous l'avons annoncé à la fin de la seconde journée, en 2023 c'est le CER de Val de Loire qui aura le plaisir de nous recevoir à TOURS au Palais des Congrès, les 14 -15 et 16 juin prochain. Ces JNE auront pour thématique l'accompagnement, le tutorat et le compagnonnage. Des concepts que vous connaissez sûrement déjà, mais qui au vu des évolutions réglementaires, sociologiques et sociétales méritent d'être réinterrogés.

Dans le prochain numéro d'Infocefiec, nous vous en dirons plus sur le programme et cette douce région des bords de Loire, territoire de gourmets, de passionnés d'Histoire ou d'architecture.

Merci encore à vous pour votre participation aux JNE de LYON, vos évaluations ont été analysées et nous servirons à rendre celles de TOURS encore plus inoubliables. Nous comptons donc sur votre présence pour échanger, discuter, débattre ou tout simplement rire ensemble en juin 2023. ♦





TOURS

78^e JNE

14 - 15 - 16 JUIN 2023

le CEFIEC

CEFIEC & MACSF : UN PARTENARIAT RICHE ET VIVANT

Depuis plus de 50 ans, la MACSF, Mutuelle d'Assurance du Corps de Santé Français, intervient en IFSI pour partager son expérience de la responsabilité infirmière avec les futurs professionnels dans un souci de prévention des risques et de sensibilisation aux principales erreurs pouvant être commises lors de l'exercice professionnel.

Avec 2 formats, CM ou TD (analyse de situations), nous serons ravis d'intervenir gratuitement auprès des étudiants de 2ème et 3ème années.

Pour tout complément d'information, nous solliciter pour une formation dans votre IFSI ou demande d'une formation spécifique (réseaux sociaux, droits des patients, responsabilité des directeurs ou des formateurs, ...), contactez-nous par mail à interventions-juristes@macsf.fr



ses Partenaires

CEFIEC & CASDEN : PARTENAIRES DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES

Banque Populaire et la CASDEN Banque Populaire, la banque coopérative de la Fonction publique, ont à cœur d'accompagner les agents de la Fonction Publique Hospitalière tout au long de leur carrière, de valoriser les métiers de ceux qui s'engagent et ont été en première ligne pendant la crise sanitaire et de favoriser l'innovation publique.

Partenaires depuis plusieurs années avec le CEFIEC, Banque Populaire et la CASDEN Banque Populaire s'efforcent de participer activement à l'enjeu d'attractivité des métiers de la santé

Afin d'accompagner les écoles dans leur mission de formation, Banque Populaire et la CASDEN Banque Populaire se sont associées à SimforHealth, éditeur de solutions numériques pour la santé qui recrée virtuellement des environnements de soins pour une meilleure prise en charge des patients. Pour la prochaine rentrée, elles offriront à chaque Institut de formation en soins infirmiers (IFSI) deux licences de SIMDOSE, premier simulateur numérique d'entraînement aux calculs de doses et de préparation médicamenteuse, préoccupations majeures des futurs infirmiers. Elles poursuivent ainsi leur accompagnement en faveur de la formation de plus de 100 000 étudiants.



CEFIEC & BFM : LE CONCERT DE COLDPLAY AU STADE DE FRANCE



CEFIEC & GMF : UNE HISTOIRE DEPUIS PLUS DE 20 ANS !

Bonjour M. BAIN, vous êtes le responsable du marché hospitalier de GMF depuis 1999, pouvez-vous nous rappeler les liens entre GMF et le CEFIEC ?

L'une de mes premières démarches a été de rencontrer les représentants du CEFIEC de l'époque pour mieux connaître l'environnement des instituts de formation paramédicale. Muni des informations glanées, l'objectif était d'obtenir du conseil d'administration de GMF la décision d'ouvrir les statuts GMF aux étudiants en soins infirmiers et élèves aides-soignants dès la formation initiale sans attendre leur affectation dans un hôpital public ou d'un établissement sanitaire et médico-social du secteur associatif. En mai 2000, le conseil d'administration de GMF donnait la qualité aux étudiants en soins infirmiers et élèves-aides-soignants. C'est à partir de ce moment-là que les liens entre GMF et le CEFIEC ont commencé à se tisser.

En quoi consiste ce partenariat ? Une présence systématique depuis plus de 20 ans aux journées du CEFIEC, une présence publicitaire dans votre support de communication Info Cefiec et puis depuis près de 10 ans d'être partenaire du PRIX CEFIEC.

Un dernier mot ; Je tenais à remercier d'une part Michèle votre présidente du CEFIEC et du bureau national pour la qualité de nos échanges, et d'autre part les directeurs (trices) d'IFSI, d'IFAS et d'IFCS qui invitent les équipes locales GMF aux rentrées et sorties de promotion, des moments privilégiés pour présenter notre offre auto et habitation à vos étudiants.

.....



CEFIEC & MNH : DES RELATIONS PARTENARIALES FORTES

Engagée depuis plus de 60 ans auprès des acteurs du monde de la santé, la Mutuelle Nationale des Hospitaliers (MNH) accompagne et protège les étudiants et personnels de nos instituts, dans toutes les filières, à travers une offre complète de complémentaires santé et prévoyance.








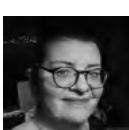


Fidèle acteur de nos Journées Nationales d'Étude, et membre assidu du jury de nos Trophées, la MNH entretient des relations partenariales fortes avec le CEFIEC et l'ensemble de nos instituts de formation : par sa présence chaque année lors des rentrées de nos étudiants, son Trophée MNH Etudiants valorisant l'interprofessionnalité ou encore grâce à ses actions en matière de prévention santé et de bien-être.

Au-delà, la MNH se mobilise pour l'amélioration des conditions d'exercice des professionnels de santé, dès leur entrée dans les études et tout au long de leur parcours, jusqu'à co-construire avec eux des solutions concrètes et opérationnelles. Elle a ainsi lancé avec ses partenaires, le Bureau d'Intelligence Collective (auquel participe le CEFIEC) qui donne la parole aux professionnels de la santé et du social de terrain afin de faire émerger des connaissances et des propositions, selon une approche interprofessionnelle, intergénérationnelle et intersectorielle (bureau-intelligence-collective.fr).

Contact : Gauthier Martinez, Directeur des Partenariats Santé gauthier.martinez@mnh.fr

.....



MISSION		DESSCRIPTIF	NOM	VERBATIM	PHOTO	COURRIEL
PRÉSIDENTE			Michèle APPELSHAUSER	«Une nouvelle équipe... Toujours plus haut, Toujours plus loin, Nous ne lâcherons rien»		president@cefiec.fr
TRÉSORIER			Xavier VAUTRIN	«Qu'importe que nous emprunions des itinéraires différents pourvu que nous arrivions au même but» <i>Mahatma Gandhi</i>		tresorier@cefiec.fr
VICE-PRÉSIDENT ÉVÉNEMENTIEL ET VIE ASSOCIATIVE	Vie associative, Événementiel et relations internationales	Organisation des Journées Nationales d'Études du CEFIEC en partenariat avec le CER / Organisation de l'AG et rédaction du rapport d'activités des CER / Gestion du stand CEFIEC au Salon infirmier / Collaboration avec le comité de recours.	Régis BERNARD et Xavier VAUTRIN	«L'accompagnant doit lui-même s'engager tout en se situant en retrait, s'impliquer tout en s'effaçant, sans cesse s'adapter, s'ajuster, changer de registre» <i>Maëla PAUL 2014, p114</i>		evenementiel@cefiec.fr vieassociative@cefiec.fr regis.bernard@cefiec.fr xavier.vautrin@cefiec.fr
VICE-PRÉSIDENT RELATIONS INTERNATIONALES		Mobilisation de relations internatio- nales formateurs et étudiants	Christophe DEBOUT	«Si vous voulez que votre futur soit différent de votre présent, étudiez le passé» <i>Spinoza</i>		evenementiel@cefiec.fr relationsinternationales@ cefiec.fr christophe.debout@cefiec.fr
VICE-PRÉSIDENTE RECHERCHE INNOVATION (D)	Collège Cadres	Gestion des dossiers concernant le développement de la Recherche en Sciences infirmières et de l'innova- tion en soins et en pédagogie.	Isabelle BAYLE	«L'acteur, c'est celui qui fait l'expérience du monde réel, celui qui prend le risque d'agir en situation» <i>Louis Durrive, 2019</i>		rechercheinnovation@cefiec.fr isabelle.bayle@cefiec.fr
VICE-PRÉSIDENTE FORMATION INFIRMIÈRE INITIALE (L)		Formation initiales	Gestion des dossiers d'actualité de la formation infirmière	Marielle BOISSART	«Donner de l'humanité à nos environnements de travail. Contribuer au développement du potentiel de santé de la société à travers le renfor- cement des compétences des acteurs de santé publique par des formations de haute qualité articulant profession- nalisation et pratiques fondées sur des données probantes»	
VICE-PRÉSIDENTE FORMATIONS AS/AP (NIV IV/V)	Publications	Gestion des dossiers d'actualité des formations AS/AP Travail en collaboration avec le GERACFAS et le CEEPAME	Amanda DUBRAY	Cela semble toujours impossible jusqu'à ce qu'on le fasse » <i>Nelson Mandela</i>		formationasap@cefiec.fr amanda.dubray@cefiec.fr
VICE-PRÉSIDENTE PUBLICATIONS		Gestion des Trophées du CEFIEC. Gestion du magazine INFOCEFIEC. Mobilisation à l'écriture d'articles, Animation de la commission des correspondants publications.	Amanda DUBRAY et Nathalie RENOU	«Chaque difficulté rencontrée doit être l'occasion d'un nouveau progrès» <i>Pierre de Coubertin</i>		publications@cefiec.fr amanda.dubray@cefiec.fr nathalie.renou@cefiec.fr
VICE-PRÉSIDENT FORMATION DES CADRES DE SANTÉ, SPECIALITÉS ET PRATIQUE AVANCÉE (M)	Formation continue	Gestion des dossiers d'actualité : de la formation des CS, des formations spécialisées (IBODE, PUER, IADE), de la Pratique avancée infirmière et nouveaux métiers. Animation de la commission des IFCS	Arnaud BARRAS et Astrid ROMANO	«Le chemin des idées conduit à l'autoroute du progrès» <i>Gael Crutzen</i>		formationcadrespe@cefiec.fr astrid.romano@cefiec.f arnaud.barras@cefiec.fr r
VICE-PRÉSIDENT ÉVOLUTION DES PRATIQUES PROFESSIONNELS ET QUALITÉ DES FORMATIONS		Propositions de formations continues. Participation au comité scientifique du salon infirmier. Réfèrent pour le développement de la démarche qualité.	Arnaud BARRAS	«Agir sur la formation aujourd'hui pour penser les soignants de demain»		dpcqualite@cefiec.fr arnaud.barras@cefiec.fr

ACCOMPAGNER
LES AGENTS DU
SECTEUR PUBLIC
DANS LEURS
PROJETS,

C'EST ÇA
ÊTRE À LA
HAUTEUR DE
NOS CLIENTS.



**BANQUE FRANÇAISE
MUTUALISTE**

LA BANQUE DE CHAQUE AGENT DU SECTEUR PUBLIC

Banque Française Mutualiste - Société anonyme coopérative de banque au capital de 179 794 404,25 EUR. 326 127 784 RCS Paris.
Siège social : 56-60 rue de la Glacière - 75013 Paris.

Société Générale - S.A. au capital de 1 062 354 722,50 EUR. RCS Paris 552 120 222. Siège social : 29, boulevard Haussmann - 75009 Paris.

RETROUVEZ-NOUS SUR [BANQUEFRANCAISEMUTUALISTE.FR](https://www.banquefrancaisemutualiste.fr) ET CHEZ NOTRE PARTENAIRE  SOCIÉTÉ GÉNÉRALE



78^e Journées Nationales d'Étude

*“Pour construire demain,
accompagnons
les transformations en santé...
Quels modèles ?”*

**14 - 15 - 16
JUIN 2023**

TOURS

Palais des Congrès - 26 boulevard Heurteloup - 37000 TOURS